

## PARCOURS 7

# Les merveilles naturelles et historiques de Sucy-en-Brie

📍 Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie

📏 12 km

🕒 3h de marche

🔄 En boucle

> Accès par le RER A conseillé, station Boissy-Saint-Léger



## ITINÉRAIRE PAS À PAS

**Point de départ (D) à la station du RER A de Boissy-Saint-Léger.**

Depuis le parvis de la gare prenez sur votre gauche (en ayant la gare dans votre dos) pour rejoindre *le boulevard de la gare*, traversez *l'avenue du Général Leclerc*, puis suivez la direction du centre-ville en remontant *la rue de Paris* sur 400 m. Tournez à gauche sur *la rue de l'église* puis marchez jusqu'à l'église Saint-Léger. Continuez tout droit sur *la rue Lacarrière* pour découvrir **le point de vue panoramique sur Paris et le Val-de-Marne (1)** – espace en cours d'aménagement jusqu'en 2027.

Juste après, empruntez sur votre gauche un petit sentier dans le sous-bois. Le chemin aboutit au bout de 300 m au niveau des grilles du **Château du Piple (2)**.

Propriété privée, seuls les communs sont perceptibles depuis l'entrée.

Prenez à droite pour remonter *l'allée de la Pompadour* sur 500 m. Au croisement avec *la rue de Sucy*, poursuivez à gauche, puis traversez avant le rond-point au passage piéton. Au fond du parking, passez le portail pour entrer au cœur de **la Forêt régionale de Grosbois (3)**.

Après la grille, engagez-vous sur votre gauche et empruntez le chemin de *l'allée Wagram* sur 600 m. À la deuxième intersection, tournez à gauche au niveau de l'axe goudronné, *allée Elisabeth*, pour atteindre la lisière de la forêt. À la sortie du parking, face au centre aéré, rejoignez *la rue de Marolles* en passant sous les lignes à haute tension et tournez à droite. Au bout de la rue, après la barrière forestière, tournez à gauche sur *l'allée Royale*, en plein cœur de **la Forêt Notre Dame (4)**.

Après avoir parcouru 400 m, au deuxième carrefour desservant cinq autres chemins, empruntez le *chemin du Vieux Colombier*, seconde allée sur votre droite. Après 350 m prenez le chemin à gauche juste avant les pavillons. Au bout de la rue, au croisement avec l'*allée des Blancs*, tournez à gauche sur le chemin forestier. À proximité, le **poney-club de Sucy-en-Brie** propose des balades en forêt à certaines périodes de l'année, notamment pour les plus jeunes.

Après environ 500 m tournez sur le deuxième chemin à droite menant à *la rue de Brie*. Puis au niveau du croisement avec *la rue Dauphine*, traversez en face pour pénétrer dans le **parc municipal des sports de Sucy-en-Brie (5)**.

Parcourez 200 m puis tournez à droite juste avant l'abris-auvent pour franchir le petit pont en bois enjambant l'étendue d'eau. Prenez le chemin sur votre gauche permettant de suivre les rives de l'étang. Franchissez le pont sur votre gauche et suivez tout droit le sentier principal traversant une partie boisée du parc. Au bout, avant l'aire de jeux pour enfants, rejoignez la sortie et le parking situés sur votre droite. Poursuivez jusqu'au rond-point et prenez *la route de la Queue-en-Brie* sur votre droite en direction de Noiseau. Au prochain rond-point, à la pharmacie, tournez à gauche sur l'*avenue Charles de Gaulle* en rejoignant le chemin longeant le **parc de la Garennière (6)**.

Vous passez sous de magnifiques pins parasol avant de traverser l'*avenue du Fort*. Poursuivez tout droit jusqu'à l'arrêt de bus Lys d'or, puis empruntez l'allée piétonne sur votre droite. Le chemin débouche à l'entrée du **Fort de Sucy (7)** située sur votre droite; n'hésitez pas à y entrer.

À la sortie du fort, tournez à gauche dans l'*allée des Doves* jusqu'au rond-point. Traversez au passage piéton et engagez-vous dans le sentier de l'espace vert, le long de *la rue Ludovic Halévy*. À 150 m sur votre droite, la Maison Blanche se distingue de l'autre côté des grilles, au milieu des restes de son parc. Restez sur le sentier et poursuivez tout droit en passant derrière une ancienne ferme. Traversez le petit parking et engagez-vous sur le chemin en face pour atteindre la cour arrière du **Château de la Haute Maison (8)**, abritant certains services de la Ville de Sucy-en-Brie.

Continuez sur le chemin jusqu'au croisement avec l'*avenue Winston Churchill* pour découvrir face à vous la perspective sur le **Château de Sucy et son jardin (9)**.

Traversez l'*avenue Winston Churchill* aux feux tricolores, afin de passer devant le magasin Picard et rejoindre sur votre gauche *la rue du Temple*, située à l'autre extrémité du grand carrefour. Au bout de la rue, tournez à gauche vers *la rue du Moutier*. Au cœur du centre historique de Sucy-en-Brie, poursuivez jusqu'à l'église Saint-Martin, édifée aux XII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Au fond de la place, à gauche du centre paroissial, entrez dans *la cour de la Recette*, puis poursuivez par le chemin piétonnier descendant légèrement jusqu'à *la rue des Remparts*. Prenez sur votre droite et avancez jusqu'au n°12 pour passer sous le porche de la demeure. Le *sentier des Clos* vous mène dans le jardin des senteurs, le long des **vignes de Sucy (10)**.

Sortez à l'autre bout du jardin par l'*allée du Grand Clos* et tournez à gauche. Puis à 20 m au carrefour, face au n°10, tournez à droite, puis de nouveau à droite dans le *sentier du Bas Boulard*. Engagez-vous au prochain sentier à gauche pour rejoindre un peu plus bas l'*allée de Marigny* en passant sous la voûte du mur en pierre. Arrivé *rue de Brévannes*, tournez à gauche et descendez sur 500 m jusqu'au rond-point, puis continuez tout droit sur 1 km, en direction de Boissy-Saint-Léger, en longeant le **Bois du Piple (11)** et la voie ferrée.

Au grand rond-point, traversez le passage piéton au niveau de *la rue des Sablons*, et dirigez-vous tout droit en direction de Limeil-Brévannes, en passant au-dessus de *la N19*. Au carrefour à feux, traversez à gauche au niveau du passage piéton de l'*allée des FFI* et remontez l'*avenue du Général Leclerc* jusqu'à la gare de Boissy-Saint-Léger, **votre point de départ (D)**.



## À VOIR SUR LE PARCOURS

### 📍 Le Château du Piple

Construit au XIX<sup>e</sup> siècle, ce domaine a appartenu à Charles Louis Schulmeister, espion de Napoléon Bonaparte. Il est en partie classé aux Monuments Historiques et a été transformé en résidence privée. Récemment acheté par la Région, le bois du Piple qui entoure le château va progressivement s'ouvrir au public.

### 📍 Le parc municipal des sports de Sucy



Cet espace vert de 41 hectares est dédié à la pratique sportive. Il dispose de courts de tennis, de terrains de football, de rugby et de beach-volley, d'une piste d'athlétisme, d'un espace de street-workout... Il est également propice aux loisirs avec sa vaste plaine engazonnée, sa rivière, ses secteurs boisés et son kiosque gourmand ouvert aux beaux jours.

### 📍 Le Fort de Sucy



Édifié entre 1879 et 1881, cet édifice défensif semi-enterré avait pour but de protéger la ville de Paris. Il a traversé les deux guerres mondiales sans réellement servir aux combats ; il est donc très bien conservé. Il fait partie des derniers exemples de l'architecture militaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des visites commentées sont régulièrement proposées. Infos sur [exploreparis.com](http://exploreparis.com)

### 📍 La Haute Maison



Ce bâtiment datant des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles a été marqué par l'un de ses illustres propriétaires, Ludovic Halévy, librettiste de Carmen et des opérettes d'Offenbach. Il accueille aujourd'hui la salle des mariages et certains services municipaux. La Maison Blanche, construite en 1911 dans le parc du château pour Elie Halévy, a conservé à l'intérieur tout le charme de son époque. Elle se visite ponctuellement.

### 📍 Le Château de Sucy



Il a été édifié au XVII<sup>e</sup> siècle par François Le Vau, sur la demande du propriétaire Nicolas Lambert. Laisse à l'abandon dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il a connu une vaste et ambitieuse campagne de restauration menée par la municipalité. Il accueille aujourd'hui le conservatoire de musique de la commune et se visite un dimanche par mois. L'Orangerie est devenue un lieu d'expositions et de concerts. Infos sur [ville-sucy.fr](http://ville-sucy.fr)

### **i** ET AUSSI

voir **parcours n°10** : le Massif de l'Arc Boisé